

#### 4.4.5. - Chanson en enor d'ar c'homt d'Estaign [...]

**Chanson en enor d'ar c'homt d'Estaign, pehini en deus roet ar bal da gommandant ar zozon, hanvet an amiral Biron, hac oblijet anezàn da bea ar zonerien.**

**Chanson en l'honneur du comte d'Estaign, qui a fait donner un bal au commandant des Anglais, nommé l'amiral Biron, et qui l'a obligé à payer les sonneurs.**

*Transcription : volume 2, page 244.*

Ce chant qui n'est pas répertorié comme ayant été imprimé sur feuille volante figure au catalogue Malrieu sous la référence 1391. Suivant une lettre de La Tour d'Auvergne à l'un de ses amis, il s'agirait d'une composition de Testard <sup>327</sup>.

#### Les versions bretonnes

Ce chant semble avoir eu une certaine popularité puisqu'il fait également partie de la contribution de Milin à l'enquête sur les poésies populaires de la France sous le titre «Biroun ha d'Estin» <sup>328</sup>. Nous disposons de sept transcriptions de ce chant en breton mais provenant seulement de trois informateurs Milin, Lédan, et La Tour d'Auvergne.

Les deux manuscrits de Lédan, celui des Poésies populaires de la France et celui des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» (volume 1, pp. 226-228), ne diffèrent que par l'orthographe.

Parmi les quatre transcriptions émanant de Milin deux sont rigoureusement semblables, celle publiée dans le «Bulletin de la Société Académique de Brest», et celle du manuscrit Le Scour. Les autres présentent des variations orthographiques et lexicales si minimes qu'il doit s'agir de la même version. Milin l'avait recueillie auprès d'une vieille femme de 74 ans de Lannek ar Park près de Brest, ne sachant pas le français <sup>329</sup>. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de ces différences qui sont transcrites en italiques

	<b>Milin - P.P.F.</b>	<b>Milin - Gwerin</b>	<b>Milin - Le Scour</b>
vers 3	Pa gerrot, mignon, 'm-ez han	Pa garot, mignoun 'mezhan	Pa gerot 'mezhan, mignon
vers 4	Pell amzer zo <i>ho klaskann</i>	Pell amzer zo <i>ho klaskan</i>	<i>Ho klask rann pell zo heb aon</i>
vers 6	e <i>raimp</i> eur menuet	e <i>rinn</i> eur menuet	e <i>raimp</i> eur menuet
vers 28	Da glemm euz ar <i>gavoten</i>	da glem euz an <i>abaden</i>	da glem euz ann <i>abaden</i>
vers 34	<i>heman</i> ne gaf ket he bar	<i>heman</i> ne gaf ket he bar	<i>D'Estin</i> ne gav ket he bar
vers 36	<i>mizou</i> ar zounerien	<i>heuzou</i> 'r sounerien	<i>mizou</i> ar zonerien

La comparaison des versions de Milin avec celles de Lédan et de La tour d'Auvergne fait apparaître plusieurs fois un désir d'amélioration lexicale chez le premier. On remarque également que le juron du vers 3 de la version de la Tour d'Auvergne a disparu dans la version de Milin, comme dans celle de Lédan d'ailleurs où il est devenu «Va Bennos» :

	<b>La Tour d'Auvergne</b>	<b>Lédan - P.P.F.</b>	<b>Milin - P.P.F.</b>
vers 3	<i>Jarnitou</i> ! ganoc'h emezan	<i>Va bennos</i> geneoc'h, emezàn	<i>Pa gerot</i> 'mezhan, mignon
vers 4	Pel amser zo <i>ma désiran</i>	Pell amzer zo <i>ma téziràn</i>	Pell amzer zo <i>ho klaskann</i>
vers 13	Biron, <i>liger a canfart</i>	Biron <i>dispos ha canfard</i>	Biron <i>laouen hag ampart</i>

<sup>327</sup> Savina, *La Tour d'Auvergne amateur de chansons bretonnes*, dans *Mémoires de la Société Archéologique du Finistère*, 1934-1936, tome LXII, p. 56.

<sup>328</sup> Recueil des poésies populaires de la France, vol. 2, f° 259-260.

<sup>329</sup> Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Vallée, manuscrit 1015, Le Scour.

vers 19	<i>gant cifohelellou metal</i>	Destaing, gant e zioufochel,	D'Estin gant he zifoc'hel
vers 20	<i>a sco evel eun den dall</i>	a sco var Biron, en dre hell	a sko 'r Biron endra c'hell
vers 22	<i>Riculi a ret va mignon</i>	<i>Reculi a ret ma mignon</i>	<i>a gil ez it, va mignon</i>
vers 24	Na moc'h mui e cadañ	Ne moc'h mui en cadañ	<i>D'echui ar gadans</i>
vers 26	Torrid o peus va croupion	Torret ê va c'hroupion	<i>torret eo penn va askourn</i>
vers 28	Quen creon o cavan en o jarret	Qer cren hag ar c'hont a jaret	<i>Gwaz 'get ar c'hont kounnaret</i>
vers 32	Da chang rochet a ra tis	A sench rochet a ra tis	Da zench roched a red tiz
vers 34	Da n'emglem eus an abaden	D'en em glêm eus ar gavoten	da glem euz ann abadenv
vers 40	<b>330</b>	Emàn zo carguet a c'hloar	<i>D'Estin ne gav ket he bar</i>

La note de la version des Poésies populaires de la France où Milin explique que «penn an askorn» est une périphrase pour «croupion» prend ici toute sa saveur.

### La version française

«Chanson en enor d'ar c'homt d'Estaing» est sans doute une adaptation en breton de la «Danse du comte d'Estaing avec l'amiral Byron» dont G. Carreau publie une version française dans «Chansons de la mer». Cette ronde en sept couplets a été publiée à Nantes en 1779 «sur l'air de Quand Byron voulut danser» et c'est ce même timbre que propose la version de La Tour d'Auvergne. Le texte de Lédan est donné «var an ton Gallek - sur le timbre français», indiquant par là un modèle français. Ollivier confirme cette idée d'une traduction du français à propos de la version manuscrite du début du XIX<sup>e</sup> qu'il a trouvée dans la collection de Mme de Villiers-Terrage : *Au verso du feuillet est transcrite la chanson française dont le texte breton est la traduction presque mot à mot* <sup>331</sup>.

En ce qui concerne la version de Carreau ce jugement est excessif car les textes de La Tour d'Auvergne, Lédan et Milin sont bien loin d'en être une traduction mot à mot. Il s'agit au contraire d'une adaptation à la langue et à la culture bretonne. C'est la version de Lédan qui est la plus complète avec sept couplets comme le chant français. Celles de Milin fondent les deux premiers couplets en un seul et celle de La Tour d'Auvergne ne contient pas le dernier couplet. L'étude des différentes versions bretonnes laisse penser qu'il s'agit bien du même chant et non pas de traductions distinctes du même texte français. Les variantes seraient très minimales pour des collectages de tradition orale, mais il ne s'agit pas non plus de la copie rigoureuse d'un même texte à moins que chacun se soit permis des remaniements suivant son goût esthétique et sa personnalité. Comme les versions de Lédan et de Milin communiquées au Comité sont déjà retranscrites pour cette étude, nous comparons ci-dessous la version française de Carreau et la version bretonne de La Tour d'Auvergne sauf pour le dernier couplet qui est celui de Lédan :

	<b>Carreau</b>	<b>La Tour d'Auvergne</b>
	Quand Byron voulut danser	Biron en doa hoant dançal,
	A d'Estaing fût s'adresser	A da Zestain roï ar bal
	Parbleu lui dit-il beau sire	Jarnitou ! ganoc'h emezan
	Depuis longtemps je désire	Pel amser zo ma désiran
5	En danseur jaloux	Pa mie o cavet
	De danser avec vous	Ober ar munuet
	D'Estaing dit avec plaisir	Pa guerot, eme ar c'hont
	Nous avons même désir	Me zo ato prest a pront
	Vous me mettez à mon aise	Dañ o pro e va blijadur
10	J'aime fort la gigue anglaise :	M'o contanto, bezit assur
	Donnez le signal	Hissit ar seignal
	Nous ouvrirons le bal.	Da zegueri ar bal

<sup>330</sup> Les numéros de vers sont ceux du texte de Lédan.

<sup>331</sup> Ollivier, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 350.

15	Byron ayant mis d'accord Ses instruments de haut bord En léger danseur s'avance ; D'Estaing répond à sa danse Jambe, tête, bras, Passent des entrechats	Biron, liger a canfart ; A blant c'houes en e vombard ; Mes Destain, gant e viniou A displeg e jaritellou. Ac oc'h ar muzic A lamm evel eur bic.
20	D'Estaing, comme Jupiter Entre la poudre et l'éclair Dit à Byron qui balance, Quoi ! vous perdez la cadence ? Pas de rigodon, Remettez-vous, Byron.	Gant cifohellou metal A sco evel eun den dall. Ahanta ! emezan, Biron, Riculi a ret ; va mignon ! Grit ar révéranç Na moc'h mui e cadanç
25	Oh ! dit Byron, c'est en vain Que je danse avec d'Estaing C'est un danseur formidable Il a du jarret en diable ; Je n'y peux plus tenir	Quino Destain, eme Biron, Torrid o peus va croupion ! N'en deus diaoul en dour biniget Quen creon o cavan en o jarret Mervel a raffenn, Mar pad an abaden.
30	Il me ferait mourir	
35	Monsieur Byron, par trop las Ne pouvant plus faire un pas S'en va droit à Saint-Christophe Raconter sa catastrophe, Jurant en anglais Tous les danseurs français.	Biron trubuillet a scuis ; Da chang rochet a ra tis ; Da sant Chritoph a ya souden Da n'emglen eus an abaden. Biquen, emezan Gant ar c'hont na dançan.
	<b>Carreau</b> Quand Byron voudra danser Qu'il sache mieux s'adresser Car tous les d'Estaing en guerre Dansant sur mer et sur terre, Feront aux Byrons Payer les violons.	<b>Lédan P.P.F.</b> Biron clasquit e lec'h al Dans Destaign a zo brutal Var ar mor ha var an douar Hema zo carget a c'hloar C'hoas e paeot ouспен mizou ar zonnerien
40		

### Chant historique

La Tour d'Auvergne et Milin présentent ce chant comme faisant allusion à un épisode de la guerre d'indépendance américaine. Le 6 juillet 1779, le vice-amiral d'Estaing prit aux anglais Saint-Vincent et la Grenade et repoussa l'escadre anglaise lors d'une bataille contre l'amiral anglais Byron. Cette belle campagne aux Antilles et aux Etats-Unis valut à d'Estaing une immense popularité. Milin insiste sur l'importance de la mention du nom de Saint Christophe, notons qu'elle est également présente au sixième couplet du chant français.

Le thème, bien qu'étant historique et géographiquement lointain, a pu avoir eu un succès populaire mais les témoignages sont rares : un poème en français relatant la prise de Grenade, avait été chanté et récité à Milin par un vieux cantonnier de la mairie de Brest qui, originaire de Saint-Pol-de-Léon, disait l'avoir appris dans la prison d'Artmoor, en Angleterre vers 1812. Une vieille femme de 74 ans, née à Brest, et ne sachant pas un mot de français donnait à Milin la même relation en breton <sup>332</sup>.

Il ne faut pas confondre l'amiral anglais John Byron (1723-1786), sujet de ce chant, avec le duc de Biron, compagnon d'Henri IV, Maréchal de France accusé de trahison, emprisonné, condamné à mort et décapité à la

---

<sup>332</sup> Gwerin, 1961, tome 2, p. 197.

Bastille le 31 juillet 1602, sur lequel furent également composées plusieurs chansons françaises<sup>333</sup> dont celle qui a donné le timbre «Quand Biron voulut danser». *Quoi de plus charmant que la chanson de Biron, si regretté dans ces contrées*, dit Nerval avant d'en reproduire dix vers dans son recueil «Chansons et Légendes du Valois»<sup>334</sup>. Dans ses instructions, Ampère cite une version de «Quand Biron voulut danser», recueillie dans le département des Vosges par M. Friry, dont le timbre a été repris pour la chanson que nous étudions<sup>335</sup>. Le Recueil des poésies populaires de la France en renferme 6 versions dont une seule avec l'air noté<sup>336</sup>. Malgré ce que en disent Ampère et Nerval, il est douteux que le personnage historique soit véritablement le héros de ce chant plutôt satirique, qui est une énumération à reprises récapitulatives où Biron, s'appêtant pour la danse, revêt successivement sa cravate, son gilet, sa chemise etc. ... Il est référencé IV-Eb-1 par Laforte<sup>337</sup> qui en a recensé 25 versions mais aucune en Bretagne.

### Le timbre

Carreau précise que le refrain du chant en français est le n° 475 de la «Clé du Caveau», air employé dans une ronde de Collé, pour une chanson de Desaugiers et qu'il existe une version musicale publiée par Tiersot<sup>338</sup>.

Coirault note le succès du timbre, au théâtre comme dans des recueils de cantiques ou de chansons nouvelles :

*L'an 1736 Lesage, faisant représenter à la Foire Saint-Laurent «Le Mari préféré», y calquait un couplet de quatorze vers sur les rythmes de «La Biron». «Les Bateliers de Saint-Cloud», pièce de Favart jouée en 1743 et déjà en 1741 sous le titre «La Fête de Saint-Cloud», utilise le timbre «Pour danser Biron». Une chanson nouvelle des cris de Paris colportée vers 1741, se chantait sur «La danse à Biron». Un Noël a été imprimé à Paris en 1750 sur «La contredanse la Biron». Je n'ai rencontré d'antérieur aucun témoignage de ce genre. Dès 1621 au contraire, onze ans seulement après l'assassinat d'Henri IV, un recueil imprimé a noté un de ses cantiques sur l'air de la complainte de Biron «Messieurs voulés ouïr La piteuse nouvelle». En 1624 un autre (imprimés sans airs) a publié une «Chanson nouvelle du maréchal de Biron» fréquemment recueillie dans les traditions orales de notre temps [...]*

*Le XVIII<sup>e</sup> siècle a continué d'employer le timbre au théâtre et ailleurs. Il l'est dans «le Médecin de l'Amour» d'Anseaulme, représenté à la foire de Saint-Laurent le 22 septembre 1758 (scène V), dans «la Matinée et la Veillée villageoises» de Piis et Barré, jouée le 27 mars 1781 (scène dernière), dans «la Revanche forcée» de Deschamps jouée en février 1792 (scène XIII). Il est l'air d'une ronde patriotique dansée au Cirque du Palais National sous la présidence de L'abbé Fauchet. La clé du caveau (1811) le donne à son 475<sup>ème</sup> air. [...]*

*La priorité de la notation musicale appartient au tome IX du «Théâtre de la Foire». L'air a persisté sans modifications notables jusque dans la «Clé du Caveau» et sa ligne s'est maintenue aux recueils qui ont suivi. [...]*

<sup>333</sup> Dont une complainte sur l'air de Sainte Catherine dans Nisard, *Des chansons populaires chez les Anciens et chez les Français*, tome 1, p. 322 et un chant breton en langue française, donné par le docteur Roulin, intitulé «Le maréchal Biron» dont l'incipit est «Le roi fut averti par un de ses gendarmes», Bulletin du Comité, tome I, p. 244.

<sup>334</sup> Bénichou, *Nerval et la chanson folklorique*, p. 316.

<sup>335</sup> Bulletin du Comité, tome I, p. 244.

<sup>336</sup> Recueil des poésies populaires de la France, volume 2, f° 232 et suivants, 252 et suivants.

<sup>337</sup> Laforte, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, tome IV, chansons énumératives, p. 67.

<sup>338</sup> Carreau, *Chansons de la mer*, p. 42.

*Il l'y prétend* [Tiersot dans *La chanson populaire et les écrivains romantiques* p. 122] *dérivée du Noël «Joseph est bien marié (A la fille de Jessé). Mais ces airs n'ont eu en commun qu'une phrase, celle qui sert au Noël pour débiter et pour finir. [...] Danse ou chanson à danser de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cet air n'est d'ailleurs pas l'original. Le Noël a été composé vers 1539 sur un branle, et y imitait les paroles d'une chanson populaire (Joliet est marié à la fille d'un abbé). L'air est noté en 1616 par «La pieuse alouette, I, p. 179.* <sup>339</sup>

C'est sur ce même timbre de «Quand Biron ... » que Désiré de Goesbriand propose «Ar valaen sorcet» (traduction de l'apprenti sorcier). On trouve aussi sur l'air de Biron, «Cantic spi. Evit ar Mission, eleac'h ma zeus Reflexionou var ar pevar Fin diveza en egard an Eternite, evit ober deomp en em resolvi de lacat hor poan da c'hounit an Eürustet eternal eus ar bed-hont, ha renonç d'ar pec'het ha d'ar plijaduriezou ar bed-mâ» <sup>340</sup>, publié chez Derrien, Lédan, Blot et Le Goffic aussi bien que «Eur zon nevez savet gallec a brezonec» <sup>341</sup>.

### Jean-Michel Testard

Jean-Michel Testard (1712-1794) était un cousin de La Tour d'Auvergne <sup>342</sup>. Négociant au Passage Saint-Jean en Plougastel-Daoulas, il avait la réputation d'être habile dans l'écriture en langue bretonne <sup>343</sup>. A diverses reprises les administrateurs du département l'avaient chargé de traduire en breton des documents officiels. Il fut député à l'assemblée de la sénéchaussée à Quimper en 1789, député du canton de Plougastel aux assemblées électorales du département et du district de Landerneau en 1791 et 1792 <sup>344</sup>. Il composa un certain nombre de chansons telles «Chanson ar Marichal» imprimée par Lédan, «Ne meuz quet gallet reussi» <sup>345</sup>, «Chanson war ar gozni» publiée dans «La Muse bretonne» en 1810. Il traduisit aussi en breton plusieurs odes d'Horace <sup>346</sup>.

Malrieu 1391 - Biron ha d'Estaing

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, Chanson en enor d'ar c'homt d'Estaing, Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 283r-284r.
- [2 a] MILIN, Biroun ha D'Estin, Poésies populaires de la France, s.d., vol. 2, f° 259r-260r.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, Chanson en heno d'ar c'hont d'Esting [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 1, pp. 226-228.
- [1 c] OLLIVIER Chanson en enor d'ar c'hont d'Esting [...], B.M. Rennes - Manuscrit 979, p. 18.
- [2 b] MILIN, Biron ha D'Estaing, Bulletin de la Société Académique de Brest, 1864-1865, tome 4, pp. 111-117.
- [2 c] VALLEE, Biron ha d'Estin, B.M. Rennes - Manuscrit 1015 - Le Scour, s.d., f° 68-69.
- [2 d] MILIN, Biroun ha Destin, Gwerin, 1961, tome 2, pp. 198-199.
- [3] MILIN, Biroun en devez c'hoant dansal ..., Gwerin, 1961, tome 2, pp. 199-200.
- [4] SAVINA, Biron en doa c'hoant dansal, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1934, tome 61, pp. 61-62.

<sup>339</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome 3, pp. 439-441.

<sup>340</sup> Ollivier 260.

<sup>341</sup> Ollivier 607.

<sup>342</sup> Testard, *Les souliers de La Tour d'Auvergne*, Les Cahiers de l'Iroise, 1955, n° 1, p. 45.

<sup>343</sup> Il ne s'agit pas de la même personne que le Testard, notaire à Lesneven, membre de l'Académie Celtique, qui est mentionné dans la «Feuille d'Annonces de Morlaix».

<sup>344</sup> Savina, *Mémoires de la Société Archéologique du Finistère*, 1934-1936, tome LXII, p. 56.

<sup>345</sup> C'est l'incipit de «Canaouen evit ober eun dans tro» qui fait également partie de la contribution de Lédan et est étudié ci-après au chapitre 4.4.6.

<sup>346</sup> Raoul, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, p. 390.

Version française :

- [5] CARREAU, Danse du comte D'Estaing avec l'amiral Byron, Chansons de la mer, 1990, p. 42.
- [6] MILIN, Prise de la Grenade, Gwerin, 1961, tome 2, pp. 197-198.